

Communiqué de presse

Paris, le 29 février 2024

L'INSTITUT FRANÇAIS ANNONCE LE LANCEMENT DE PAIR – PROGRAMME POUR ARTISTES INTERNATIONAUX EN RÉSIDENCE

Appel à projets ouvert jusqu'au 29 avril 2024.

L'Institut français lance PAIR, un nouveau programme destiné aux structures de résidences françaises, afin de favoriser l'accueil d'artistes, créateurs et créatrices étrangers. Ce premier appel à projets s'adresse aux lieux de résidences souhaitant accueillir des artistes du continent africain en France métropolitaine et ultramarine entre octobre 2024 et décembre 2025.

Avec PAIR, l'Institut français s'engage auprès des structures de résidences situées en France métropolitaine et ultramarine¹ pour les soutenir dans leur ouverture internationale, en leur permettant d'accueillir des artistes étrangers. Pour son lancement, ce nouveau programme soutiendra l'accueil d'artistes, créateurs et créatrices du continent africain avec la volonté de **renforcer les liens entre les communautés artistiques françaises et africaines dans de nombreuses disciplines dont les arts visuels, le spectacle vivant, la littérature, le cinéma, etc.**

Pour postuler à ce dispositif, la structure de résidence, en duo avec l'artiste, dépose un dossier de candidature. Ensemble, ils ou elles proposent **un projet de recherche et de création qui nécessite la venue de l'artiste en résidence en France pour une durée de 1 à 3 mois, entre octobre 2024 et décembre 2025.**

Les critères d'éligibilité permettent de proposer un dispositif harmonisé autour de bonnes pratiques d'accueil en résidence incluant notamment la rémunération du résident ou de la résidente ; la mise à disposition d'un logement et d'espaces de travail ; un soutien artistique, administratif et technique sur mesure. **Les structures lauréates se voient attribuer une subvention calculée selon la durée de résidence et le transport international nécessaire. En 2024, une vingtaine de projets seront soutenus.**

¹ 12 territoires situés dans les océans Atlantique, Indien, Pacifique et Antarctique : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres Australes et Antarctiques Françaises et les îles de Wallis-et-Futuna.

Comme pour l'ensemble de ses dispositifs, l'Institut français porte une attention particulière aux projets engagés dans une démarche écoresponsable en faveur de la transition écologique et mettant en œuvre une démarche d'égalité entre les femmes et les hommes.

Calendrier

- **29 avril 2024** : Clôture de l'appel à projets
- **Fin juillet 2024** : Annonce des résultats
- **Octobre 2024 - décembre 2025** : [Réalisation des résidences](#)

Pour plus d'informations sur ce nouveau programme :

- Webinaire d'information (en français) : 14 mars à 14h30 (GMT+1) : <https://us06web.zoom.us/j/84776169615?pwd=hBrz5ixaPDhDLPfa99DzkkmP0Bwd0e.1>
- Webinaire d'information (en anglais) : le 15 mars à 14h30 (GMT+1) : <https://us06web.zoom.us/j/81172722681?pwd=kmhslaJWFc8Cnk58w8X2Lra3brX3nt.1>

Les résidences et les mobilités au service du dialogue interculturel

L'Institut français soutient les programmes de résidences internationaux et encourage la mobilité des artistes, des créateurs et des créatrices, afin qu'ils développent leurs projets en France et dans le monde, dans toutes les disciplines artistiques. Avec la prestigieuse [Villa Kujoyama](#), qui favorise la rencontre des créateurs français et de la scène artistique japonaise, le programme de résidences [Institut français x Cité Internationale des Arts](#) et aujourd'hui avec le programme PAIR, il accompagne le parcours des artistes et favorise le dialogue entre les cultures. Il soutient par ailleurs, grâce au dispositif de [La Fabrique des résidences](#), le Réseau culturel français à l'étranger dans le développement de programmes de résidences et l'accueil des scènes françaises, et accompagne les mobilités des artistes français avec le programme [MIRA \(Mobilité Internationale de Recherche artistique\)](#). L'Institut français encourage également les mobilités régionales dans les territoires ultramarins avec les *fonds de mobilité* [Caraïbes](#) et [Indianocéanique](#).

L'Institut français

Acteur essentiel de la politique culturelle extérieure de la France, l'Institut français est placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture. Il assure deux missions fondamentales :

- Promouvoir la culture et la langue françaises dans le monde ;
- Œuvrer à la diversité culturelle dans le monde ;

Pour cela, il travaille très étroitement avec le réseau culturel français à l'étranger dont il vise notamment à amplifier l'action.

Contacts presse

Jean-Philippe Rousse

Directeur de la communication et du mécénat
jeanphilippe.rousse@institutfrancais.com

Néguine Mohsseni

Attachée de presse
nequine.mohsseni@institutfrancais.com